



## **Ti Ar Bed – La maison du monde**

**DISPOSITIF D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON  
ACCOMPAGNES (MNA) ET DES JEUNES MAJEURS PRECEDEMMENT MNA CONFIES  
A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE  
D'ILLE-ET-VILAINE**

# **RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER 2018**

Avril 2019

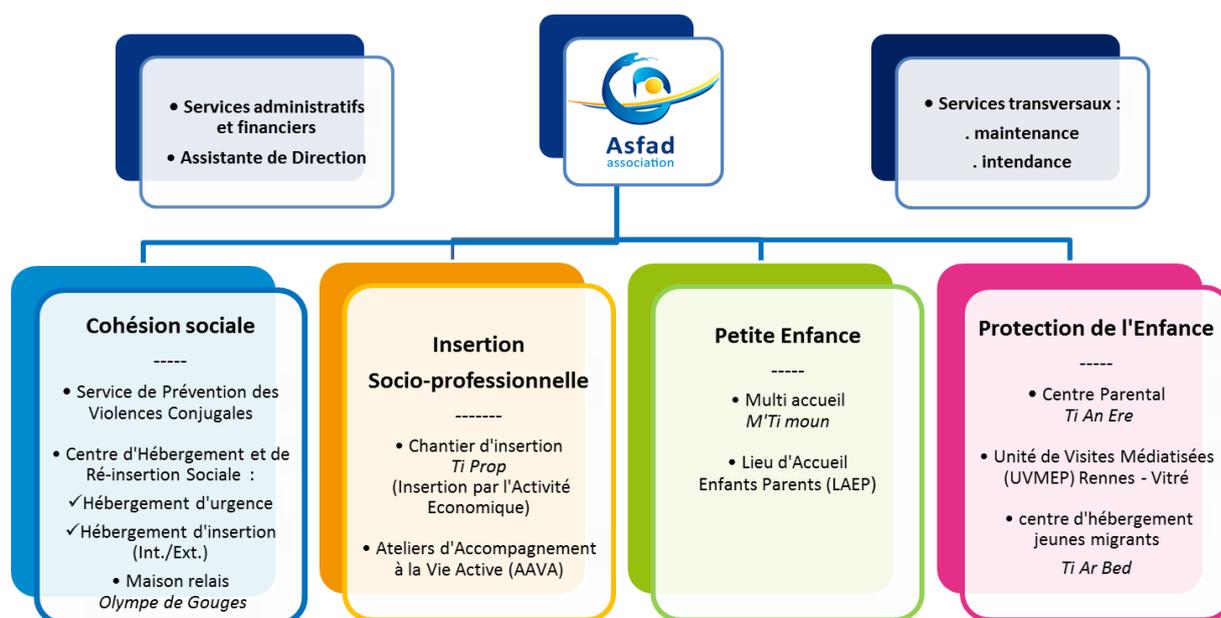
## SOMMAIRE

<b>TI AR BED – LA MAISON DU MONDE</b> .....	<b>1</b>
<b>I- INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>II- L'ACTIVITÉ 2018</b> .....	<b>5</b>
1. Localisation des hébergements .....	5
2. Les caractéristiques des demandes enregistrées .....	5
1- Les admissions .....	6
2- Les situations suivies en 2018 .....	6
3- La typologie des personnes accueillies .....	7
En 2018, nous avons eu une sortie. Un jeune accueilli à Ti ar bed le 15 octobre a obtenu une place au SAER le 8 novembre. ....	8
<b>III- LE BENEVOLAT</b> .....	<b>10</b>
<b>IV- L'ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018</b> .....	<b>11</b>
<b>V- LE PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT</b> .....	<b>13</b>
<b>VI- CONCLUSION</b> .....	<b>14</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>15</b>

## TI AR BED

<b>Dénomination</b>	<b>Tia r bed</b>
Adresse	146 D rue de Lorient – CS64418 35044 Rennes CEDEX
Téléphone	02 99 84 60 60
Organisme gestionnaire	Association Asfad
N°FINESS	350013017
Catégorie de l'établissement	Dispositif d'hébergement et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés et des jeunes majeurs précédemment MNA.
Code APE	8790 B
N°SIRET	32743653100013
Date d'ouverture	1 <sup>er</sup> octobre 2018
Capacité totale agréée	30 places

### Organisation des activités de L'Asfad par pôles :



## I- INTRODUCTION

Centrée dès l'origine sur la question des femmes, seules ou avec enfant.s, et particulièrement de celles victimes de violences conjugales et intra-familiales, l'Asfad a enrichi et diversifié ses actions, prenant en compte les évolutions sociales d'une part, les croissances de la précarité, de l'errance et de l'urgence par exemple et les modifications du cadre législatif d'autre part, notamment dans les domaines de la parentalité, de l'égalité femmes-hommes, de l'insertion professionnelle et de l'exercice de la citoyenneté des personnes accueillies et accompagnées.

**L'histoire de l'Asfad est marquée par une recherche permanente d'ajustement des réponses aux problématiques sociales selon trois niveaux d'influence.**

- Le premier concerne « la demande sociale » et le « besoin social » qui relie les préoccupations liées aux droits des femmes, puis à la protection de l'enfance, et se traduit par une délégation de mission de service public dans la gestion d'équipements sociaux,
- Le deuxième niveau concerne l'appropriation de nouvelles compétences et l'élargissement des publics accueillis par la reprise de l'activité d'autres services,
- Le troisième niveau aborde aussi la connaissance des besoins des personnes accueillies afin de permettre aux professionnel.le.s de l'Asfad et aux administrateur.rice.s de l'association de proposer une évolution des modalités d'accompagnement des personnes.

*« Notre projet associatif a vocation à réaffirmer l'absolue nécessité de soutenir tous les éléments qui contribuent à l'inclusion sociale, facteur indissociable de la sécurité individuelle et collective, du bien vivre ensemble et plus généralement de la dignité humaine. »*

L'appel à projet du Département s'inscrivait pleinement dans les valeurs de l'Association Asfad promouvant l'inclusion sociale et la dignité humaine. C'est à ce titre que nous avons proposé notre réponse :

Celle-ci visait à décrire notre action en matière d'accès à l'autonomie et de sécurisation des parcours de 30 mineurs et jeunes majeurs par :

- De l'accompagnement individuel global : être à l'écoute des besoins de chaque jeune pour adapter au mieux l'accompagnement et les réponses proposées.
- La mobilisation du droit commun et des réseaux de solidarité.
- L'hébergement pour sécuriser et soutenir la capacité à habiter.
- Le suivi de scolarisation, de formation et de recherche d'emplois véritables leviers d'inclusion sociale
- Des actions collectives pour l'apprentissage des codes sociaux.

L'Asfad est un acteur du champ de l'inclusion sociale sur le territoire depuis 40 ans. Elle a développé un réseau partenarial dense et efficient sur les questions de logement et d'hébergement, d'insertion socio-professionnelle, de santé. De plus, notre association œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance depuis de très nombreuses années, nous avons développé des liens d'interconnaissance et de collaboration avec les services du Département ainsi qu'avec les autres associations de ce secteur.

### **Ouverture de l'établissement :**

L'arrêté en date du 10 septembre 2018 du département d'Ille-et-Vilaine a acté la création au 1<sup>er</sup> octobre 2018 d'un nouvel établissement dont l'Asfad est gestionnaire.

Cet établissement est habilité pour recevoir 30 jeunes dits mineurs non accompagnés ou anciennement mineurs et sous contrat jeune majeur avec le département.

Nous avons rapidement trouvé un nom à ce nouvel établissement afin d'éviter de le qualifier par le public que nous accueillons. Nous l'avons appelé Ti ar bed, qui signifie en Breton « La maison du monde ».

### **Procédure d'admission et adéquation des accueils avec nos modalités de prise en charge :**

Nous avons tenu, très rapidement à mettre en place une procédure d'admission de qualité afin d'informer les jeunes de l'ensemble de leurs droits et devoirs (voir documents en annexe).

Par ailleurs, il a rapidement été nécessaire de revoir avec nos partenaires de la Mission MNA les modalités d'orientation des jeunes.

Nous avons demandé à pouvoir recevoir une liste d'attente. Nous demandons systématiquement une note de situation pour chaque jeune que l'on souhaite nous orienter et vérifions, par des appels téléphoniques complémentaires, la pertinence de l'orientation d'un jeune vers Ti ar bed.

Nous tenons à nous assurer que l'autonomie du jeune est suffisante au regard de nos modalités de prise en charge. En effet, dans le cadre de notre réponse à l'appel à projet, nous avons été vigilants à ce que « *Les conditions d'accueil et d'accompagnement [prennent] en compte la **forte autonomie des jeunes*** ».

Dans ce cadre, et au regard des éléments récoltés, nous avons été amenés à refuser deux orientations.

### **Une installation progressive :**

Afin d'installer le plus rapidement possible des places d'accueil, nous avons conventionné avec la Résidence Habitat Jeunes Saint Joseph de Préville pour 3 places. Dès que nous aurons obtenu l'ensemble des attributions de logement dont nous avons besoin, soit 8, nous libérerons ces places. Au 31 décembre nous avons 5 jeunes installés en studios, 5 en colocation et 3 en RHJ.

## II- L'ACTIVITÉ 2018

### 1. Localisation des hébergements

#### Studios en résidence :

Au 31 décembre nous avons 5 studios dans une de nos résidences située 146 C rue de Lorient, à proximité des bureaux des professionnels de Ti ar Bed. L'ouverture d'un 6<sup>ème</sup> studio est prévue pour janvier 2019.

#### Appartements en colocation :

- Un faux T4 à Cleunay. Cloisonnement pour installation d'une 3<sup>ème</sup> chambre prévue en janvier 2019.
- Un T4 dans le quartier de Bréquigny.
- Un T4 dans le quartier de Clémenceau : attribution 2018 (3 jeunes installés le 9 janvier 2019)
- Un T4 dans le quartier de Villejean : attribution 2018, dans l'attente du diagnostic amiante.
- Négociation en cours depuis 2018 pour attribution d'un T4 sur la ville de Saint-Jacques de la Lande.

#### Places en RHJ :

3 places installées en 2018.

### 2. Les caractéristiques des demandes enregistrées

- L'origine des demandes :

En 2018, sur 13 accueils, 12 sont directement issus de la Mission MNA. Un est issu du CDAS de Combourg en lien avec la chargée de mission MNA du siège du Département.

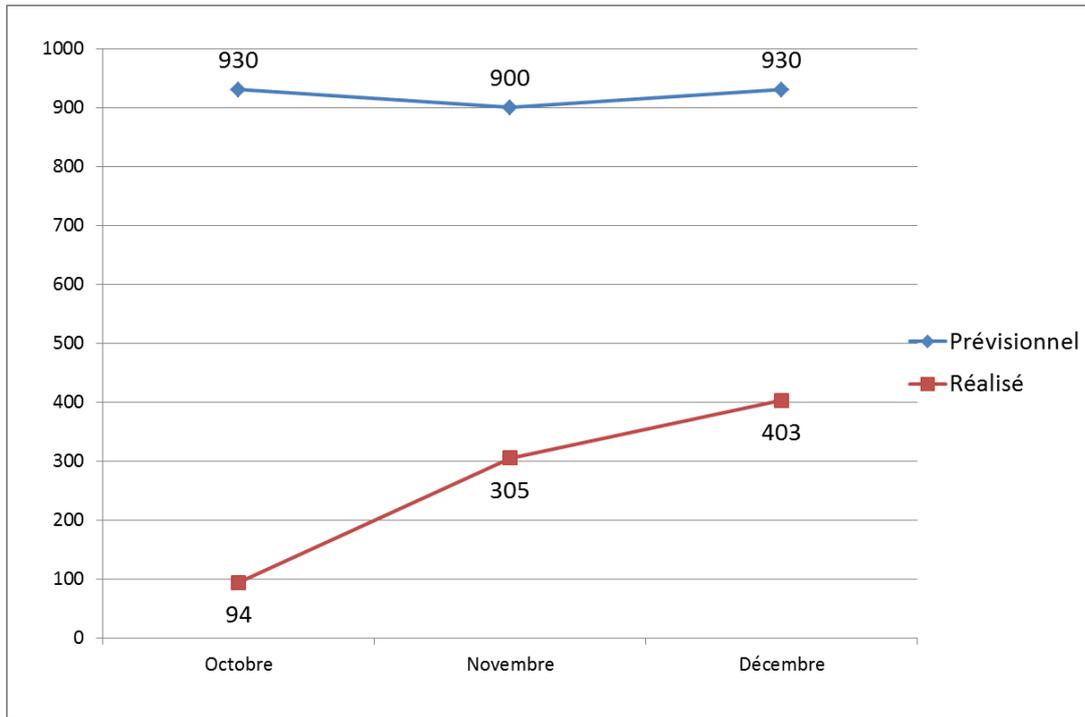
## 1- Les admissions

En 2018, nous avons admis 14 jeunes dont une femme.

## 2- Les situations suivies en 2018

### Les prises en charge du 1er octobre au 31 décembre 2018 :

#### ❖ Le nombre de journées réalisées



En 2018, notre taux d'occupation est de 30 %.

### 3- La typologie des personnes accueillies

#### ❖ Pour les personnes entrées en 2018 :

#### L'âge

La moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 18,3 ans. A leur admission, 4 étaient mineurs. Au 31 décembre, il n'y avait plus que 2 mineurs.

#### La situation scolaire/professionnelle

A leur entrée à Ti ar bed, les jeunes ont déjà un parcours de prise en charge à l'ASE d'au moins une année.

Leur niveau de français oral leur permet de se débrouiller correctement dans les échanges, à l'exception d'un des 14 jeunes accueillis.

Tous ont été admis avec un projet professionnel engagé ou en construction. Sur les 14 jeunes, deux ne sont toujours pas en formation et 3 sont très peu mobilisé dans leur formation (nombreuses absences).

Situation scolaire à l'entrée		situation scolaire au 31 décembre 2018			
école/centre de formation	secteur d'activité	école/centre de formation	secteur d'activité	assiduité (oui/non)	si pas d'activité au 31/12 : pourquoi
Lycée Coëtlogon	2nde vente	Lycée Coëtlogon	2nde vente	non	
CFA St-Grégoire	CAP Maçonnerie	Sortie			
					Refus Directe
Kerlann	2ème CAP année cuisine	CAP Kerlann	2ème année cuisine	oui	
					Refus Directe
INHI	1ère année CAP entretien des locaux	CAP INHI	1ère année entretien des locaux	oui	
EREA Bréquigny	1ere année CAP Carreleur	EREA Bréquigny	1ere année CAP Carreleur	oui	
Kerlann	1ère année CAP cuisine	Kerlann	1ère année CAP cuisine	oui	
EREA Redon	1ère année CAP cuisine	EREA Redon	1ère année CAP cuisine	oui	
EREA Redon	2ème année CAP service et restauration	EREA Redon	2ème année CAP service et restauration	oui	
Lycée pro St James à Etel	1ere année CAP carrosserie	Lycée pro St James à Etel	1ere année CAP carrosserie	oui	
		Prisme Rennes	POP	oui	
Pierre Mendès France Rennes	2ème année CAP Menuiserie	Pierre Mendès France Rennes	2ème année CAP Menuiserie	oui	
CFA St Grégoire	1ere année CAP plomberie	CFA St Grégoire	1ere année CAP plomberie	oui	

## **Les ressources**

Au 31 décembre 2018, sur les 13 jeunes pris en charge, 3 bénéficient d'un salaire dans la cadre de leur contrat d'apprentissage et ne reçoivent aucune allocation de notre part. Un 4<sup>ème</sup> bénéficie d'une allocation partielle en complément de son salaire d'apprenti qu'il n'a pas en totalité du fait de sa minorité.

Nous assurons le financement de l'internat d'un jeune qui bénéficie d'une allocation partielle pour ces week-ends.

Nous avons financé du matériel professionnel -mallette de cuisinier et tenue- pour 2 jeunes.

## **Santé**

Cette question est un sujet très prégnant et très chronophage dans les accompagnements réalisés en 2018. Sur les 14 jeunes accueillis, deux ont été hospitalisés avec un suivi médical post opératoire. Deux ont dû être accompagnés pour un problème de gale complexe.

Un pour un problème oculaire nécessitant un suivi spécialisé important et un traitement lourd.

- ❖ Pour les personnes sorties en 2018 :

## **La durée de séjour**

En 2018, nous avons eu une sortie. Un jeune accueilli à Ti ar bed le 15 octobre a obtenu une place au SAER le 8 novembre.

## Incidents en 2018

Nous avons été amenés à signaler deux incidents concernant 3 jeunes pris en charge à Ti ar bed en 2018 :

- Une opération de police d'envergure impliquant deux jeunes soupçonnés de participer à des séries de cambriolage dans le secteur nord du pays de Rennes. Leurs logements ont été perquisitionnés et l'enquête est toujours en cours.
- Un des jeunes mineurs s'est alcoolisé massivement le 21 décembre, s'est retrouvé pris dans une bagarre, a été blessé, a dû être hospitalisé pour une opération. Nous avons organisé sa sortie de l'hôpital le 25 décembre.

Des dégradations volontaires sur nos biens dans les logements ont aussi été constatées et reprises avec le jeune concerné.

### III- Le bénévolat

Comme indiqué dans notre réponse à l'appel à projet, nous avons engagé un travail avec des personnes de la société civile souhaitant s'associer bénévolement à nos accompagnements.

Aujourd'hui, 3 jeunes bénéficient de cours de français et d'aide au devoir de façon régulière.

Nous poursuivons ce travail de construction d'une activité bénévole. Deux nouvelles réunions bénévoles ont été organisées en début d'année 2019.

Courant décembre nous avons eu une présentation des activités de parrainage piloté par le département et souhaitons nous saisir, au cas par cas, de cette action solidaire.

#### IV- L'ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

		Budget 2018	Réalisé 2018	ECARTS Budget 2018 Reel 2018
Charges	<b>GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION</b>			
	Achats	2 325	16 915	-14 590
	Services extérieurs	2 500	0	2 500
	Autres services extérieurs	3 125	1 287	1 838
	<b>Total Groupe 1</b>	<b>7 950</b>	<b>18 201</b>	<b>-10 251</b>
	<b>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>			
	Honoraires	175	0	175
	Remunerations	18 225	14 006	4 219
	<i>Sous total remunerations brutes</i>	<i>18 225</i>	<i>14 006</i>	<i>4 219</i>
	Variation congés payés		2 197	-2 197
	Charges sociales	10 350	6 077	4 273
	CITS		-463	463
	Dotations provisions départ retraite		98	-98
	<b>Total Groupe 2 net de recettes en atténuation</b>	<b>28 750</b>	<b>21 915</b>	<b>6 835</b>
	<b>Groupe III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>			0
Services extérieurs	22 500	13 801	8 699	
Autres services extérieurs et impôts		34	-34	
Charges gestion courante et	47 185	9 298	37 887	
Dotations amortissements	1 962	2 256	-294	
<b>Total groupe 3</b>	<b>71 647</b>	<b>25 389</b>	<b>46 258</b>	
<b>Total Charges</b>	<b>108 347</b>	<b>65 505.53</b>	<b>42 841</b>	
Produits	<b>GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>	<b>108 347</b>	<b>108 347</b>	<b>0</b>
	<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS à l'exploitation</b>			
	<b>Autre produits annexes et subventions</b>			
	Autre produits de gestion courante		420	-420
				0
	<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS à l'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>419.50</b>	<b>-420</b>
	<b>GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS ENCAISSABLES</b>			0
<b>TOTAL GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS ENCAISSABLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total produits</b>	<b>108 347</b>	<b>108 766.48</b>	<b>-420</b>	
Résultat				
<b>12000 Résultat comptable</b>	<b>0</b>	<b>43 260.95</b>	<b>-43 261</b>	

## Commentaires sur le budget réalisé 2018

### CHARGES

#### Groupe 1

Dans le cadre de l'ouverture de ce nouvel établissement, nous avons réalisé de très nombreux achats : linge de maison, vaisselle, petits mobiliers, divers équipements électroménager. Ces dépenses significatives n'auront pas lieu en 2019. Nous serons, au fil des années, sur un renouvellement régulier.

#### Groupe 2

L'excédent sur le groupe s'explique par la vacance du poste de responsable de service. Ce poste est pourvu depuis la mi-janvier 2019.

#### Groupe 3

L'excédent important de ce groupe tient exclusivement à notre faible taux d'occupation entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2018. Seule une petite partie des allocations mensuelles prévues ont été distribuées.

Cependant, nous avons eu affaire à des charges complémentaires comme le paiement de deux jeunes.

### PRODUITS

Le produit principal est la dotation du Département.

Nous avons fait le choix de demander aux jeunes une participation symbolique de 15 euros par mois. Participation dont ils s'acquittent.

### INVESTISSEMENTS

Nous faisons le choix de vous présenter le tableau des investissements réalisés en 2018 et début 2019 dans le cadre de l'ouverture de Ti ar bed. Ce volume d'investissement a été entièrement autofinancé par la trésorerie de l'association. C'est pourquoi, nous vous proposons d'affecter l'excédent de 2018 totalement en ressource de la section d'investissement.

Nature	2018	au 30/03/2019	Cumulé
	Montant	Montant	Total
Matériels	11 306		11 306
Amenagements et installations	22 651		22 651
Matériel informatique	5 251		5 251
Mobilier	19 358	25 869	45 227
<b>Total</b>	<b>58 566</b>	<b>25 869</b>	<b>84 435</b>

## V- LE PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT

### Directrice du Pôle Protection de l'Enfance

Annyvonne ROGUE

### Coordinateur d'équipe

Jérôme TREMORIN

### Équipe Educative

Morgane SAUVÉE – TISF

Mélanie ANDRE – Educatrice spécialisée

Sarah GABILLARD - Educatrice spécialisée

### Agent de Maintenance

Kevin Guillaume

## **VI- CONCLUSION**

### **Inauguration**

Au premier semestre 2019 nous souhaitons organiser une inauguration de ce nouvelle établissement sous forme de portes ouvertes afin de mieux faire connaitre à nos différents partenaires nos modalités de prise en charge et développer de l'interconnaissance.

### **Projet d'établissement**

Nous souhaitons rapidement engager les professionnels de Ti ar bed dans la construction du Projet d'établissement. Nous espérons pouvoir finaliser ce document d'ici la fin d'année 2019.

### **Formation**

Afin de soutenir le développement d'une pratique auprès de ce nouveau public, nous avons inscrit les 4 professionnels de Ti ar bed à une formation de trois jours courant mars 2019, spécifique à l'accompagnement de ce public.

Rennes, le 31 mars 2019

**Annyvonne ROGUE**

*Directrice du Pôle Protection de l'Enfance*

## ANNEXES

DOCUMENTS D'ADMISSION

PROGRAMME DE FORMATION 2019



**TI AR BED**

146 D rue de Lorient

CS 64418

35044 RENNES CEDEX

Tél : 02 99 84 60 60

Fax : 02 99 59 24 28

[equipe.tiarbed@asfad.fr](mailto:equipe.tiarbed@asfad.fr)